

83<sup>ème</sup> congrès départemental

Association des Maires, Adjoints  
et Conseillers départementaux  
de Haute-Savoie

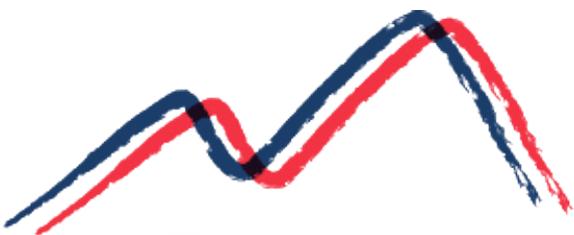


---

83<sup>ème</sup> CONGRES  
DEPARTEMENTAL DES MAIRES  
DE HAUTE-SAVOIE

*Samedi 19 novembre 2016 – La Roche-sur-Foron  
Parc des expositions – ROCHEXPO*

---



**Adm74**  
ASSOCIATION DES MAIRES DE HAUTE-SAVOIE



## LE BUREAU DE L'ADM74

**Nicolas RUBIN** - PRESIDENT – Maire de CHATEL et Conseiller départemental  
**Christian DUPESSEY** - VICE-PRESIDENT DEPARTEMENTAL - Maire d'ANNEMASSE  
**Guyline ALLANTAZ** - VICE-PRESIDENTE Arrondissement d'Annecy - Premier Maire-adjoint à ANNECY-LE-VIEUX  
**Marie-Antoinette METRAL** - VICE-PRESIDENTE Arrondissement de Bonneville - Maire de SAINT-SIGISMOND  
**Gilles PILLOUX** - VICE-PRESIDENT Arrondissement de St-Julien-en-Genevois - Maire de SEYSSEL  
**Jacqueline GARIN** - VICE-PRESIDENTE Arrondissement de Thonon-les-Bains - Maire de LA VERNAZ  
**Jean DENAIS** - SECRETAIRE GENERAL - Maire de THONON-LES-BAINS  
**André PERRILLAT-AMEDE** - SECRETAIRE GENERAL ADJOINT - Maire du GRAND-BORNAND  
**Jean-Jacques GRANDCOLLOT** - TRESORIER - Maire de SAMOENS  
**Kamel LAGGOUNE** -TRESORIER ADJOINT – Maire de BLUFFY  
**Jean-François BAUD** - Maire de DOUVAINE  
**Frédéric BUDAN** - Maire de VULBENS  
**François DAVIET** - Maire de LA-BALME-DE-SILLINGY  
**Nicolas EVRARD** - Maire de SERVOZ  
**Loïc HERVE** - Maire de MARNAZ  
**Thérèse LANAUD** - Maire du BOUCHET-MONT-CHARVIN

## LE COMITE DE L'ADM74

<b>ALLANTAZ Guyline</b>	Maire-adjointe d'Annecy-le-Vieux
<b>ANDRE-LAURENT Annabel</b>	Maire-adjointe d'Annecy
<b>ANSELME Christian</b>	Maire de Thorens-Glières
<b>ARTIQUE Pierre</b>	Maire-adjoint d'Excenevex
<b>BAUD Jean-François</b>	Maire de Douvaine
<b>BECHET Pierre</b>	Maire de Rumilly
<b>BESSON Marc</b>	Maire-adjoint de Seynod
<b>BLANCHARD Nicolas</b>	Maire de Val de Chaise
<b>BOCCARD Bernard</b>	Maire de Cranves-Sales
<b>BOSSON Alain</b>	Maire d'Etrembières
<b>BOUCHET Jean-marc</b>	Maire de Villy-le-Bouveret
<b>BUDAN Frédéric</b>	Maire de Vulbens
<b>BURNET Jacques</b>	Maire de Lugrin
<b>CICLET Jean-François</b>	Maire de Reignier-Esery
<b>CUTELLE Marthe</b>	Maire d'Eloise
<b>DAVIET François</b>	Maire de La Balme de Sillingy
<b>DEAGE Joseph</b>	Maire du Lyaud
<b>DEMOLIS Guy</b>	Maire de Menthonnex en Bornes
<b>DENAIS Jean</b>	Maire de Thonon-les-Bains
<b>DEVIN Laura</b>	Maire-adjointe d'Archamps
<b>DUPESSEY Christian</b>	Maire d'Annemasse
<b>EVRARD Nicolas</b>	Maire de Servoz
<b>EXCOFFIER François</b>	Conseiller Départemental
<b>FERRARINI Valérie</b>	Maire-adjointe de Marignier
<b>FIARD Marylène</b>	Maire-adjointe d'Annecy
<b>FLAMMIER Guy</b>	Maire de La Roche-sur-Foron
<b>FOREL Bruno</b>	Maire de Fillinges
<b>GARIN Jacqueline</b>	Maire de La Vernaz
<b>GAVILLET Léon</b>	Maire-adjoint de Marcellaz-Faucigny

## L'EQUIPE ADMINISTRATIVE

**Direction : Lauriane MOUNIER-FARAUT**  
Téléphone : 04 50 51 47 05 / 06 37 01 29 40  
Courriel : [lmounier@maires74.asso.fr](mailto:lmounier@maires74.asso.fr)

**Secrétariat - Comptabilité: 04 50 51 47 05**  
**Nadine CHAPEL (accueil/secrétariat) :**  
[secretariat@maires74.asso.fr](mailto:secretariat@maires74.asso.fr)  
**Sandrine POCHE (accueil/comptabilité):**  
[accueil@maires74.asso.fr](mailto:accueil@maires74.asso.fr)

**Service juridique : Morgane MAGNIER**  
Téléphone : 04 50 51 82 26  
Formulaire de saisine en ligne:  
[www.maires74.asso.fr](http://www.maires74.asso.fr) (Service juridique - Aide en ligne)

**Service informatique :**  
**Responsable : Sylvie BORDILLON**  
**Equipe informatique : Cécile DARDOIZE, Didier LAFORET, Claudy CHAPEL, Farid ADJERIME**  
Téléphone : 04 50 51 82 27  
Courriel : [serinfo@maires74.asso.fr](mailto:serinfo@maires74.asso.fr)

**Service Web concept : Céline MATHIEU**  
Téléphone : 04 50 51 82 24  
Courriel : [cmathieu@maires74.asso.fr](mailto:cmathieu@maires74.asso.fr)

**Régulateur des Gens du Voyage : Christian PODEVIN**  
(entre mai et septembre)

## LE COMITE DE L'ADM74

<b>GRANDCOLLOT Jean-Jacques</b>	Maire de Samoëns
<b>GRENIER Patrice</b>	Maire-adjoint d'Anthy-sur-Léman
<b>GUICHARD Ségolène</b>	Maire-adjointe d'Epagny Metz-Tessy
<b>HEISON Christian</b>	Maire de Moye
<b>HERVE Loïc</b>	Maire de Marnaz
<b>JACCAZ Yann</b>	Maire de Praz-sur-Arly
<b>LACHENAL Dominique</b>	Maire-adjointe d'Annemasse
<b>LAGGOUNE Kamel</b>	Maire de Bluffy
<b>LANAUD Thérèse</b>	Maire du Bouchet-Mont-Charvin
<b>LAURAT Yves</b>	Maire de Taninges
<b>LAVIGNE-DELVILLE François</b>	Maire de Viuz-la-Chiesaz
<b>LUTZ Michèle</b>	Maire de Doussard
<b>MAHUT Patricia</b>	Conseillère Départementale
<b>MARTIN Jean-Claude</b>	Maire d'Alby-sur-Chéran
<b>METRAL Marie-Antoinette</b>	Maire de Saint-Sigismond
<b>MONTEIL Christian</b>	Président du Conseil Départemental
<b>MORACCHINI Jean-Yves</b>	Maire-adjoint de Thonon-les-Bains
<b>MUDRY Raymond</b>	Conseiller Départemental
<b>MUGNIER André</b>	Maire-adjoint d'Annecy
<b>MUSARD Jean-Paul</b>	Maire de Boège
<b>PEILLEX Jean-Marc</b>	Maire de Saint-Gervais
<b>PERRILLAT André</b>	Maire du Grand-Bornand
<b>PILLOUX Gilles</b>	Maire de Seyssel
<b>PITTET Serge</b>	Maire de Viuz-en-Sallaz
<b>RANNARD Paul</b>	Maire de Chêne-en-Semine
<b>REVILLON Bernard</b>	Maire de Frangy
<b>ROTH Marie-Cécile</b>	Maire-adjointe de Cran-Gevrier
<b>RUBIN Nicolas</b>	Maire de Châtel
<b>VANDEBRECHT Patricia</b>	Maire de Féternes

## LE MOT DU PRESIDENT

Mes chers collègues,

Le Congrès annuel des Maires de Haute-Savoie est un moment incontournable de la vie de notre association et c'est avec un immense honneur et un très grand plaisir que je vous accueille aujourd'hui, avec l'ensemble des membres du Bureau et du Comité de l'Adm74, pour sa 83<sup>ème</sup> édition.

Ce congrès est tout d'abord une nouvelle fois l'occasion pour tous les adhérents de l'Association des Maires de se retrouver et d'échanger dans un climat à la fois studieux et convivial, au centre du département de la Haute-Savoie.

Nous avons choisi encore cette année de nous retrouver à la Roche-sur-Foron, au Parc des Expositions de Rochexpo, conformément aux décisions prises en ce sens par le Bureau et le Comité de l'Adm74 en 2015.

Un cadre idéal pour tenir un Congrès qui rassemble traditionnellement entre 800 et 900 élus locaux et une centaine d'invités issus des services de l'Etat, de la Région et du Département, interlocuteurs essentiels de nos communes et intercommunalités haut-savoyardes.

Notre congrès sera cette année également l'occasion de rencontrer de façon privilégiée les représentants d'une vingtaine de structures ayant souhaité participer à ce temps fort en étant présentes sur des espaces dédiés durant toute la matinée du Congrès. Je souhaite les remercier très sincèrement pour leur présence aujourd'hui à nos côtés. Nous espérons que les échanges avec les congressistes seront fructueux et qu'ils permettront de renforcer les liens étroits déjà existants entre tous les acteurs du territoire, qu'ils soient issus du monde institutionnel ou du monde économique.

Mes remerciements s'adressent également à notre fidèle partenaire, Rochexpo, grâce à qui il nous est une nouvelle fois permis de nous retrouver dans des conditions optimales pour l'accueil d'un événement de cette envergure. C'est ici même que se tiendra également le prochain Forum des Collectivités Territoriales de Haute-Savoie, conjointement avec le 84<sup>ème</sup> Congrès des Maires de Haute-Savoie. Comme ce fût le cas en 2015, les deux manifestations seront réunies afin de donner une nouvelle dynamique au forum et de créer une vraie synergie avec le congrès départemental. Nous vous donnons donc d'ores et déjà rendez-vous les 20 et 21 octobre 2017 pour la 6<sup>ème</sup> édition du Forum et le 84<sup>ème</sup> Congrès départemental de notre association !

Au-delà de ces changements organisationnels, notre grand rendez-vous annuel se tiendra selon un format traditionnel, autour d'une thématique d'actualité intéressant au premier chef les élus des territoires. Comme chaque année, une partie de la matinée sera consacrée à la présentation du rapport d'activité de notre association départementale, des perspectives budgétaires et des actions que nous proposerons de réaliser en 2017. Il conviendra ensuite d'évoquer et de débattre des sujets d'actualité autour d'intervenants variés. La mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe, sera au cœur de nos débats. Pour évoquer les nombreux changements induits par cette nouvelle réforme des collectivités, nous aurons le plaisir d'accueillir Mme Françoise GATEL, Vice-présidente de l'Association des Maires de France et Rapporteur de la Commission Intercommunalité de notre association nationale. Je tiens à vivement la remercier d'avoir bien voulu accepter notre invitation afin de représenter l'AMF qui, nous le savons, n'a cessé de défendre les intérêts de nos collectivités tout au long du processus de rédaction et d'adoption de la loi NOTRe.

Une loi qui suscite encore de nombreuses interrogations, auxquelles les interventions de Martial SADDIER, Vice-président de la Région Auvergne Rhône-Alpes, et de Christian MONTEIL, Président du Conseil départemental de Haute-Savoie, permettront sans doute d'apporter des éléments de réponse et de nous faire partager les engagements des assemblées régionale et départementale, à quelques jours de l'entrée en vigueur de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République.

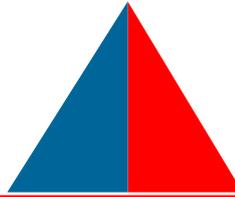
Notre Congrès sera clôturé par l'intervention de M. Gérard LARCHER, Président du Sénat, que nous aurons le privilège d'entendre en fin de matinée. Je lui exprime ma profonde gratitude. Nous le savons aux côtés des élus locaux et nous comptons sur des échanges riches avec les congressistes.

Au nom des membres du Bureau, du Comité et du personnel de l'Association, je vous souhaite un excellent 83<sup>ème</sup> congrès à la Roche-sur-Foron !



**Nicolas RUBIN**  
Président de l'Adm74  
Maire de Châtel  
Conseiller départemental

## PROGRAMME PREVISIONNEL – CONGRES DES MAIRES DE HAUTE-SAVOIE DU 19 NOVEMBRE 2016



- 8h00** Accueil des congressistes  
*Petit déjeuner offert par l'Adm74*  
*Temps d'échanges avec les structures partenaires du congrès*
- 8h45** Ouverture du Congrès par Nicolas RUBIN, Président de l'Association des Maires de Haute-Savoie
- 9h00** Réunion statutaire - Assemblée Générale de l'Adm74  
Intervention de *Christian DUPESSEY, Vice-président départemental de l'Adm74*  
Rapport d'activités, *Jean DENAIS, Secrétaire Général de l'Adm74*  
Rapport financier, *Jean-Jacques GRANDCOLLOT, Trésorier de l'Adm74*  
Certification des comptes  
Vote des délibérations
- 9h30** Intervention de Mme Françoise GATEL, Vice-présidente de l'Association des Maires de France et Rapporteur de la Commission Intercommunalité de l'AMF
- 10h** Intervention de M. Martial SADDIER, Vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes *sur la répartition effective des compétences département/région/EPCI suite à la loi NOTRe*
- 10h15** *Pause café*
- 10h30** Intervention de M. Nicolas RUBIN, Président de l'Association des Maires de Haute-Savoie
- 10h40** Intervention de M. Christian MONTEIL, Président du Conseil Départemental de Haute-Savoie
- 10h50** Intervention de M. Gérard LARCHER, Président du Sénat  
*Débat/Echanges avec les congressistes*
- 11h45** Fin des travaux  
*Apéritif offert par l'Association Internationale des Portes du Soleil*  
*Temps d'échanges avec les partenaires du Congrès*
- 13h00** Déjeuner et remise des Mariannes du Civisme (élections régionales)

## LES PARTENAIRES DU CONGRES 2016

Pour cette 83<sup>ème</sup> édition du Congrès des Maires de Haute-Savoie, Rochexpo et l'Adm74 ont proposé à une vingtaine d'entreprises ou structures institutionnelles de participer à ce temps fort afin d'accroître leur visibilité et d'être présentes sur des espaces dédiés durant toute la matinée du Congrès, et en particulier au moment du café d'accueil et de l'apéritif offert aux congressistes. Merci à tous les partenaires du Congrès, avec une mention particulière pour Rochexpo, l'Association Internationale des Portes du Soleil et le traiteur Le Passage Event's, qui contribuent aujourd'hui au bon déroulement de notre manifestation.



LOGO NOTAIRES DES SAVOIE - CHARTE GRAPHIQUE CSN - 01/2011



## EVENEMENTS 2015-2016

### Congrès départemental et Forum 6 et 7 novembre 2015

La 5<sup>ème</sup> édition du Forum des Collectivités Territoriales de Haute-Savoie a eu lieu les 6 et 7 novembre derniers, à La Roche-sur-Foron (Rocheexpo), conjointement avec le 82<sup>ème</sup> Congrès départemental des Maires de Haute-Savoie.

Pour la première fois, les deux manifestations étaient réunies afin de donner une nouvelle dynamique au Forum.

Tout au long des deux jours, des temps de rencontres avec les exposants du Forum ont permis de créer de véritables synergies entre le secteur public et le secteur privé et de faire à nouveau de cette manifestation un grand moment d'échanges et de démocratie locale.

L'événement a réuni **110 exposants** de secteurs d'activités multiples (aménagement urbains, voirie, énergie, environnement, informatique, transports, mobilier, services aux collectivités, institutions et collectivités...) et **près de 2 000 visiteurs sur les deux jours.**



### Les temps forts de l'édition 2015

#### 2<sup>e</sup> édition des trophées de la presse municipale et intercommunale haut-savoiarde

Devant le succès remporté par la 1<sup>ère</sup> édition, l'association départementale des maires a décidé de relancer l'évènement en 2015, afin de valoriser les publications des collectivités haut-savoïardes au regard de différents critères à la fois qualitatifs, techniques et économiques, prenant notamment en compte les moyens dont disposent les collectivités pour réaliser leur journal.



### Les lauréats de 2015

-Catégorie 1 (communes de moins de 800 hab.) : prix remis par Mme Jacqueline GARIN, Maire de La Vernaz et Présidente de la communauté de communes du Haut Chablais)

- 1<sup>er</sup> Prix : VERCHAIX
- 2<sup>ème</sup> Prix : CHEVENOZ
- 3<sup>ème</sup> Prix : SAINT-GINGOLPH

-Catégorie 2 (communes entre 801 et 2 500 hab.) : prix remis par M. Cyril BELLIVIER, Journaliste au magazine Mairies des Pays de Savoie

- 1<sup>er</sup> Prix : SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS
- 2<sup>ème</sup> Prix : SAINT-FELIX
- 3<sup>ème</sup> Prix : SIXT-FER-A-CHEVAL

-catégorie 3 (communes entre 2 501 et 9 000 hab.) : prix remis par M. Cédrane DE SAINTE LORETTE (Chef d'Agence Dauphiné Libéré Haute-Savoie - Cluses)

- 1<sup>er</sup> Prix : FILLINGES
- 2<sup>ème</sup> Prix : PRINGY
- 3<sup>ème</sup> Prix : EVIAN-LES-BAINS

-catégorie 4 (communes de plus de 9 000 hab.) : prix remis par M. Philippe CARRIER (Président de ROCHEXPO)

- 1<sup>er</sup> Prix : ANNECY-LE-VIEUX
- 2<sup>ème</sup> Prix : LA ROCHE-SUR-FORON
- 3<sup>ème</sup> Prix : ANNEMASSE

-Prix spécial COUP DE CŒUR DU JURY : BONNEVAUX, prix remis par M. Martial SADDIER, Président de l'Adm74

## EVENEMENTS 2015-2016

### Accueil des conseils municipaux de jeunes à l'occasion du Forum des Collectivités Territoriales 2015

En Haute-Savoie, on dénombre près d'une vingtaine de conseils municipaux de jeunes, soit environ 200 jeunes qui ont décidé de s'engager dans la vie de leur collectivité.

Ces derniers ont été accueillis samedi 7 novembre 2015 à l'occasion du Forum, autour d'un petit-déjeuner organisé à leur attention.

Cette rencontre a été l'occasion pour eux de rencontrer des élus et des anciens élus du département mais aussi de participer à un grand moment de rassemblement des acteurs institutionnels et économiques de notre territoire !

Ils ont également pu bénéficier d'une visite commentée de l'exposition sur les institutions municipales, nationales et européennes, mise à disposition des collectivités du département par l'Association des Maires de Haute-Savoie et l'Association des Anciens Maires de la Haute-Savoie (ADAMA).

Composée de **17 panneaux**, l'exposition comporte un intérêt reconnu pour les enseignants et leurs élèves du primaire et du collège. Elle peut être installée aussi bien à la mairie que dans les écoles ou collèges, pour une durée d'environ deux semaines.

- 1- Panneau de présentation
- 2- Titre de l'Exposition « Les institutions municipales, nationales et européennes »
- 3- L'Europe
- 4- Les institutions de la France
- 5- Les Collectivités Territoriales
- 6- Les Elections
- 7- Le Maire, les Adjoints, le Conseil municipal
- 8- Les compétences de la commune (aménagement, urbanisme, voirie)
- 9- Les compétences de la commune (enseignement)
- 10- Les compétences de la commune (eau, assainissement, déchets)
- 11- Les compétences de la commune (actions économiques et sociales)
- 12- Service public et Personnel communal
- 13- Le budget
- 14- L'intercommunalité
- 15- Judith (quelques dates dans l'histoire des femmes)
- 16- Maire ou Syndic
- 17- Les Mariannes du Civisme



### Vie des Instances de l'Adm74

**15 décembre 2015**

Démission de Martial SADDIER de la Présidence de l'Adm74

**15 décembre 2015 - 8 février 2016**

Christian DUPESSEY, Président par intérim de l'Adm74

**8 février 2016**

Réunion du Comité de l'Adm74 pour procéder à l'élection du Président. Nicolas RUBIN, Maire de Châtel et Conseiller départemental, est élu dès le premier tour et succède ainsi à Martial SADDIER à la tête de l'Association des Maires de Haute-Savoie.

**6 juin 2016**

Election de M. Nicolas EVRARD, Maire de Servoz, en tant que nouveau membre du Bureau de l'Adm74, suite à l'élection de M. Nicolas RUBIN à la Présidence et à la vacance d'un siège en remplacement de M. Martial SADDIER.

### Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France

Initialement prévu les 17, 18 et 19 novembre 2015, le Congrès et le Salon des maires et des collectivités locales ont été annulés suite aux attentats de Paris du 13 novembre 2015.

**Un rassemblement exceptionnel des maires de France a toutefois été organisé le mercredi 18 novembre** Porte Maillot afin de permettre la tenue de l'Assemblée Générale de l'AMF et de témoigner solennellement de l'engagement des élus pour les valeurs de la République qu'ils défendent et font vivre au quotidien.

Le **99<sup>ème</sup> Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France** s'est déroulé exceptionnellement les 31 mai, 1er et 2 juin 2016, au parc des expositions de la porte de Versailles à Paris.

Centré sur le thème « **Ensemble, faisons cause commune** », et dans le prolongement de la Journée nationale d'action du 19 septembre 2015, ce congrès a notamment rappelé l'importance de l'institution communale.

Il a rassemblé une délégation de **près de 200 élus haut-savoyards**, plaçant à nouveau la Haute-Savoie parmi l'un des départements les mieux représentés lors du Congrès national.

**RDV les 21, 22 et 23 novembre 2017 pour le 100<sup>ème</sup> Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France !**

## EVENEMENTS 2015-2016

### L'Association des Maires mobilisée sur les questions environnementales

#### Rencontre 36 000 pour le tri - Tourisme et vie locale, Seynod – Cap Périaz, 28 juin 2016

Le 28 juin 2016, Nicolas RUBIN a invité les maires et élus locaux à se réunir à Seynod afin de partager leurs témoignages et initiatives locales en matière d'environnement et de développement durable, sur la thématique « Tourisme et Vie Locale ». Les participants ont ainsi pu échanger et partager les solutions innovantes existantes en matière de promotion des gestes éco-responsables dans leurs communes touristiques, notamment en matière de tri et de recyclage.

Cette rencontre est la 2<sup>ème</sup> du genre organisée par l'Adm74 en partenariat avec Eco-Emballages et l'Association des Maires de France dans le cadre du programme **36 000 pour le tri** : depuis 2012, 90 réunions ont été organisées dans toute la France afin de partager expériences et initiatives locales entre les maires sur les thématiques relevant de leurs responsabilités et touchant aux questions environnementales.



#### Parcours de formation des élus à l'Ecomobilité

En avril 2015, l'Association des Maires de Haute-Savoie a candidaté auprès de la Région Rhône-Alpes afin de bénéficier d'un accompagnement, au bénéfice des élus du département, dans le domaine de l'écomobilité. Sa candidature ayant été retenue, un parcours de formation composé de 5 modules est proposé aux élus intéressés depuis le mois de septembre 2016 :

- **Module 1 : Comment travailler sur les déplacements domicile-travail ?** (5/10/2016)
- **Module 2 : Les dispositifs de valorisation des modes de déplacements « actifs »** (8/11/2016)
- **Module 3 : Les enjeux et intérêts des dispositifs de voiture partagée** (25/11/2016)
- **Module 4 : Les solutions de transports en commun en territoires ruraux** (5/12/2016)
- **Module 5 : Organiser la mixité des modes de déplacements dans l'espace public** (15/12/2016)

Toutes les informations et supports de formation sont disponibles sur notre site internet :

[www.maires74.asso.fr](http://www.maires74.asso.fr)

### Rejoignez l'Association des Maires de Haute-Savoie sur les réseaux sociaux !

Depuis mars 2016, sous l'impulsion de son Président, Nicolas RUBIN, l'Adm74 est présente sur les réseaux sociaux.



<https://www.facebook.com/maires74/>



<https://twitter.com/AssodesMaires74>

« La base essentielle des collectivités étant la population il nous faut transmettre, expliquer, renseigner, échanger et communiquer avec elle. Beaucoup d'élus et de collectivités sont sur les réseaux sociaux, l'Adm74 y a désormais sa place pour informer mieux et être à l'écoute...tout en communiquant ! » Nicolas RUBIN, Président de l'Adm74.

### L'Adm74 auprès de ses adhérents pour les accompagner sur la voie de la dématérialisation

#### La dématérialisation des flux comptables

Depuis le passage au PES V2, l'ensemble des pièces comptables d'une collectivité (bordereaux, titres, mandats et pièces justificatives) peuvent être envoyées de façon dématérialisée en Trésorerie.

Afin de faciliter ce processus, l'Adm74 met à la disposition de ses adhérents au service informatique un parapheur électronique intégré dans les applicatifs métiers et accessible depuis internet, permettant une visualisation par l' élu du bordereau, des mandats et des pièces justificatives, avant de procéder à la signature électronique. Son utilisation permet l'envoi du flux PES directement depuis l'application comptable, intégrant les pièces justificatives et le bordereau signé.

Depuis 2014, de nombreuses formations ont été proposées aux collectivités du département et près de 100 parapheurs électroniques ont déjà été installés à leur profit.

#### La facturation électronique au 1<sup>er</sup> janvier 2017 – Chorus Pro

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les collectivités territoriales seront dans l'obligation d'avoir recours à la facturation électronique : elles devront d'une part être capables de recevoir les factures électroniques émises par certains de leurs fournisseurs (EDF, Téléphone, etc.) et d'autre part émettre des factures dématérialisées à l'encontre d'autres collectivités publiques via la solution PES ASAP (Avis des Sommes à Payer).

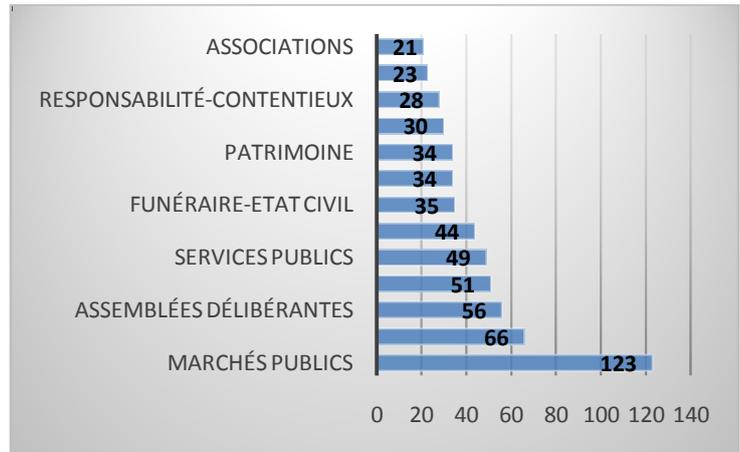
Afin d'accompagner les collectivités en la matière, l'Adm74 a organisé une rencontre le 4 octobre 2016 à l'attention de ses adhérents et plusieurs formations décentralisées sont programmées à partir du mois de novembre 2016.

## ACTIVITE DU SERVICE JURIDIQUE ET FORMATION DES ELUS

680 questions ont été traitées cette année par Morgane MAGNIER, notre juriste en collaboration avec le cabinet d'avocats MOLLION de Grenoble qui intervient sur les dossiers les plus pointus.

Les questions sont principalement posées par les maires et le personnel mandaté. Le nombre de questions est stable, de même que les thématiques dans lesquelles elles interviennent.

N'hésitez pas à consulter la rubrique du service juridique sur notre site internet et notre formulaire d'aide en ligne : <http://www.maires74.asso.fr/service-juridique/aide-en-ligne.html>



### PUBLICATIONS DEMATERIALISEES DE L'ADM74



**La Lettre 74**  
Bulletin bimestriel permettant la diffusion d'informations à caractère juridique et liées aux formations proposées par l'Adm74 aux élus du département.

**Bulletin MP74**  
Bulletin destiné aux collectivités adhérentes à la plateforme de dématérialisation des marchés publics MP74.



**Collectic'**  
Destiné aux collectivités adhérentes au service informatique, Collectic' permet d'informer ces dernières des travaux en cours et à venir du point de vue des logiciels métiers des collectivités.

### FORMATION DES ELUS

Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et le 31 décembre 2016, ce ne sont pas moins de 30 sessions de formations qui auront été proposées aux élus haut-savoyards sur l'ensemble du département.

**Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016, près de 450 élus ont participé à une ou plusieurs formations organisées par l'Adm74.**

Organisme agréé pour la formation des élus locaux (renouvellement de l'agrément obtenu en 2015 auprès du CNFEL – Conseil National de la Formation des Elus Locaux), l'Adm74 propose des formations pouvant être prises en charge dans le budget communal ou intercommunal.

**Exemples de sessions réalisées en 2015-2016 :**

#### Finances/Fiscalité locales

Les ressources fiscales bases ménages  
Préparer et animer une CCID  
Organiser les relations financières communes/intercommunalité  
Gestion dynamique du patrimoine des collectivités

#### Intercommunalité

La loi NOTRe, volet intercommunalité

#### Urbanisme/Environnement

Le plan local d'urbanisme  
La délimitation des propriétés communales  
La qualité de l'air dans les établissements recevant du public  
La trame verte et bleue

#### Gestion du Personnel

L'entretien professionnel  
Positionnement et relationnel entre élus et agents

#### Conseil municipal/Fonctionnement CT

Les communes nouvelles  
Les délégations de pouvoirs/fonctions/signatures  
Les relations Collectivités/Associations  
Gestion des cimetières

#### Informatique

Excel – Les Bases  
Powerpoint – Niveau 1

#### Communication/Management

Piloter l'équipe municipale  
Communiquer efficacement et gérer les conflits  
Gagner en aisance dans sa gestion du temps  
Prise de parole en public  
RDV face aux médias

#### Commande Publique

Concilier efficacité et sécurité de l'achat public

#### Autres divers

Organisation de manifestations sur le territoire communal

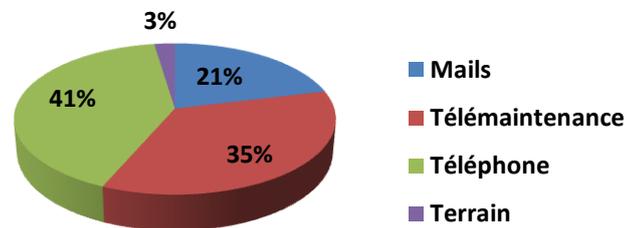
## ACTIVITE DU SERVICE INFORMATIQUE ET PROJETS 2017

Entre le 31 août 2015 et le 1<sup>er</sup> septembre 2016, ce ne sont pas moins de **8 500 interventions** qui ont été assurées par l'équipe informatique de l'Adm74 :

- 1800 mails
- 3000 interventions en télémaintenance
- 3500 appels téléphoniques
- 200 interventions sur le terrain

A cela, s'ajoute l'organisation et l'animation de **27 sessions de formations groupées décentralisées**, au profit des adhérents au service informatique de l'Adm74, et une dizaine de formations organisées dans les locaux de l'Adm74 à l'attention des utilisateurs de la plateforme MP74.

### Interventions du service informatique



### 102 N4DS en 2016

#### TRAITEMENT DE LA N4DS POUR LES COLLECTIVITES

Depuis 2011, l'Association des Maires propose aux collectivités haut-savoyardes de réaliser en totalité leur **DADSU-N4DS** (Déclaration Annuelle des Données Sociales Unifiées) de l'ouverture de l'exercice en cours jusqu'au transfert et à la validation du fichier par la CARSAT.

**En 2016, 102 N4DS ont été effectuées directement par le service informatique de l'Adm74.**

### Outil utile

#### UNE SOLUTION GRATUITE POUR LES ADHERENTS AU SERVICE INFORMATIQUE DE L'ADM74 LEGIBASE ETAT CIVIL

L'ensemble des communes adhérentes au service informatique de l'Adm74 et équipées des logiciels Berger-Levrault dispose d'un accès gratuit à la base réglementaire LEGIBASE ETAT CIVIL, consultable depuis l'appli e-GRC ou directement sur le site [www.etat-civil.legibase.fr](http://www.etat-civil.legibase.fr).

**Un identifiant et un mot de passe sont nécessaires pour se connecter (voir avec les services de l'Adm74).**

### Nouveau !

#### LES OUTILS METIER EN MODE HEBERGE

Toutes les applications Berger-Levrault comprises dans l'adhésion au service informatique de l'Adm74 (comptabilité, paie, état civil, facturation) sont désormais disponibles en mode hébergé. Quel que soit le lieu où ils se trouvent, les utilisateurs peuvent ainsi avoir accès aux applicatifs métiers et ce, grâce à une simple connexion internet.

Le mode hébergé fonctionne sous la forme d'un **abonnement mensuel et le coût dépend du nombre d'utilisateurs**. Il est de **30 € HT par mois et par utilisateur déclaré auprès de l'Adm74**. Quel que soit le nombre d'applicatifs hébergés, le coût est identique. L'abonnement est facturé annuellement par l'Adm74, en même temps que l'appel à cotisation informatique.

Au coût mensuel, il convient d'ajouter la première année **300 € HT d'ouverture de compte initiale** et, dans certains cas, **150 € HT de conversion de données** (un seul paiement au départ pour chaque collectivité souhaitant passer au mode hébergé).

**Le nombre d'utilisateurs déclarés permettra de déterminer le montant de la cotisation informatique annuelle à l'Adm74 (voir tableau p. 11), avec une remise de 10% accordée aux collectivités ayant souscrit au mode hébergé.**

### Nouveau !

#### GESTION ELECTRONIQUE DE DOCUMENTS

La Gestion Électronique des Documents (GED) est un système informatisé qui permet d'organiser le classement documentaire, rechercher et partager les fichiers entre les services concernés. Elle permet de centraliser en un seul point, l'ensemble des documents d'origine papier ou bureautique et d'accéder à l'information souhaitée en quelques clics, rapidement et de n'importe quel poste de travail.

Cotisation annuelle : **300 euros HT**

Abonnement mensuel : **15€ HT/mois pour 2 utilisateurs (utilisateur complémentaire : 7€ HT/mois)**

#### EVOLUTION DES SITES PORTAIL 74

Conformément aux souhaits exprimés par les collectivités adhérentes au module « Site Internet – Portail 74 », **l'évolution des sites Portail 74 est en cours d'étude**. Une **nouvelle ergonomie**, avec un design plus moderne correspondant aux attentes des adhérents, et de **nouvelles fonctionnalités**, seront disponibles dans le courant du premier trimestre 2017. Dès validation du nouveau squelette, une migration des sites Portail 74 sera effectuée par l'Adm74 et son partenaire, Agilium.

## ADHERENTS ET COTISATIONS

### LES ADHERENTS

**315 adhérents** au service général, dont 290 mairies (4 communes nouvelles) et 25 communautés de communes/agglomération

**353 adhérents** au service informatique dont 268 communes et 85 EPCI et autres structures

**193 adhérents** à la plateforme de télétransmission des actes au contrôle de légalité S2Low

**303 adhérents** à la plateforme de dématérialisation des marchés publics MP74

**43 « sites Internet Portail 74 »** gérés par l'Adm74

**96 collectivités** équipées par l'Adm74 du parapheur électronique permettant de signer électroniquement les bordereaux.

### BIENVENUE AUX NOUVELLES COLLECTIVITES ADHERENTES AU SERVICE INFORMATIQUE DE L'ADM74

Beaumont  
Chilly  
Clermont  
Droisy  
Funiflaine  
Groisy  
Marignier  
Monnetier-Mornex  
Saxel  
Sévrier  
Sigeta  
Thollon-les-Mémises

### PROPOSITION DE MODIFICATION DES TARIFS DU SERVICE INFORMATIQUE

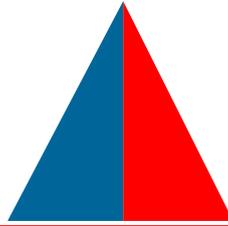
Pour rappel, l'ensemble de la gamme de logiciels proposés par l'Adm74, en partenariat avec plusieurs éditeurs de logiciels métier conçus pour les collectivités, est réparti en 4 groupes (modules). Ces modules sont classés en grands thèmes d'applications :

- ✓ **La Gestion Financière** (Compta, Budget, Dette, Immobilisation, Inventaire)
- ✓ **Les Ressources Humaines** (Paie, DADSU)
- ✓ **Les Relations aux citoyens** (Facturation, Elections, Actes d'Etat Civil dont E-Cimetière\*, Recensement Militaire)  
\* Hors cartographie E-Cimetière, pour laquelle un abonnement est à souscrire directement auprès de la société Berger-Levrault.
- ✓ **Les Procédures annexes** (Bibliothèques, Dématérialisation des actes (S2Low) et Outils facilitant la dématérialisation des flux comptables (parapheur électronique) et des factures (connecteur Chorus Portail Pro)

La grille tarifaire est répartie en fonction du nombre de postes informatiques installés/du nombre d'utilisateurs des logiciels et du nombre de logiciels utilisés. Afin de prendre en compte l'augmentation du nombre de postes et d'utilisateurs dans les collectivités, il est proposé un réajustement des tarifs, essentiellement dans les deux premières tranches, ainsi que l'ajout de 4 tranches supplémentaires (modifications en bleu) :

Modules	1 Poste ou utilisateur	2 Postes ou utilisateurs	3 Postes ou utilisateurs	4 à 5 postes ou utilisateurs	6 à 9 postes ou utilisateurs	10 à 15 postes ou utilisateurs	16 postes ou utilisateurs et plus
1 module	400 € (au lieu de 600)	1 200 € (au lieu de 1350)	1 700 € (au lieu de 1750)	2 000 €	2 300 €	2 600 €	3 200 €
2 modules	800 € (au lieu de 850)	1 600 € (au lieu de 1750)	2 200 € (idem)	2 500 €	2 800 €	3 100 €	3 800 €
3 modules	1 200 € (au lieu de 1000)	2 200 € (idem)	2 500 € (idem)	2 800 €	3 500 €	3 900 €	4 400 €
4 modules	1 300 € (au lieu de 1150)	2 500 € (idem)	2 800 € (idem)	3 200 €	4 000 €	4 500 €	5 000 €

**NB :** Les tarifs sont exprimés en TTC et incluent la maintenance annuelle des logiciels assurée directement par les sociétés Berger-Levrault et Adullact et dont le coût est pris en charge par l'Adm74. Pour les collectivités ayant souscrit au mode hébergé (voir p. 10), une remise de 10% est accordée sur le montant de la cotisation annuelle appliquée.



83<sup>ème</sup> Congrès des Maires de Haute-Savoie  
La Roche-sur-Foron  
Samedi 19 novembre 2016

